

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2017

N° 7

Absent : Patrick GLADINES

ECOLE

Suite au conseil d'école, afin d'aborder les problèmes d'organisation à la rentrée de septembre 2017 et compte tenu du nombre d'enfants prévus et de la présence de 2 postes et ½ d'enseignants, un rendez vous avait été demandé à l'inspectrice académique Mme MOLINOT en charge du secteur.

Le mercredi 12 juillet une délégation composée de : Chrystel CHASSAGNE, Sandrine MONS et Gérard PRADAL a été reçue par Mme MOLINOT.

Consciente des problèmes, mais contrainte en terme de moyens humain dont elle dispose, elle c'est engagée à faciliter au maximum la présence à l'école de la personne en ½ poste en dehors du temps attribué.

Elle a aussi proposé le recrutement par l'inspection d'académie d'une personne dans le cadre du service civique, qui serait mise à disposition de l'école.

TRAVAUX

L'ouverture d'une porte entre le couloir de l'école et la salle de motricité va être réalisée par les employés communaux.

L'entreprise RESINTEL va intervenir à l'école pour le câblage informatique avant la fin du mois.

L'estimation des services du CIT pour les travaux de la 3^{ème} tranche d'aménagement du Bourg s'élève à 118 850.00€ HT, dont 39 820.00€ à la charge de la CABA, l'estimation de la participation du département est estimée à 33 400.00€.

Au fil du chantier de la 2^{ème} tranche des travaux du Bourg, certains aménagements non intégrés au marché initial ont parus nécessaire réaliser.

Ces travaux ont entraînés une plus value de 7 411.28€.

CABA

Suite à l'application de la loi NOTRe, la Zone d'Activités Economiques Les Rivières propriété de la commune de Jussac est transférée à la CABA.

SITE INTERNET

Il a reçu un bon accueil de la part du public au vu du nombre de consultations, des améliorations seront apportées au fil de l'eau.